

Irresponsables ?

Bureau Central, le 9 mars 2018 - N° 08/18.

La période est difficile et reste tendue malgré la volonté affichée d'un dialogue social constructif. Dans le cadre d'une intersyndicale qui réunit 10 syndicats représentant 66% des suffrages aux dernières élections professionnelles de 2015, la Direction ne peut pas rester sourde à notre revendication.

Dans son Flashactu du 07 mars 2018, la Direction traite d'irréaliste la revendication des 6%, et présente un contre argument en 5 points :

Compromettre la croissance d'Air France : La Direction parle-t-elle de la croissance du groupe Air France (JOON, Transavia, HOP ! et AF) ou d'Air France ? Car les impacts en termes emplois Air France seront très différents.

Réduire le montant de l'intéressement à percevoir en 2019 : Si la Direction avait répondu favorablement à la revendication Force Ouvrière pour une répartition équitable de la richesse produite peut être n'en serions nous pas à la situation d'aujourd'hui. Peut être que les 1000€ supplémentaires versés en 2018 dans les poches du personnel au sol auraient apaisé plus d'un salarié.

Rompre la confiance que nous font nos clients : Pas besoin de grève, malheureusement, les indicateurs « NPS » parlent d'eux-mêmes. Les objectifs ambitieux sans les moyens humains déçoivent les clients et surtout épuisent et démotivent les équipes. La gestion du Point à Point et de la Filiale HOP ! ont eu des impacts bien plus négatifs que ne l'auraient eu plusieurs grèves. KLM a su investir dans la flotte de sa filiale Cityhopper pour assurer l'alimentation de son HUB en drainant de nombreux clients d'Europe et de France.

Affaiblir notre position à la veille de l'ouverture des Assises du Transport Aérien : L'annonce à venir de la privatisation d'ADP à la veille de l'ouverture des Assises ne gêne personne. Le gouvernement Hollandais a imposé une baisse des taxes à Schiphol pour protéger et assurer la croissance de sa compagnie nationale. Ce n'est pas un conflit interne à Air France qui influencera les intervenants aux Assises.

Atteindre le moral des salariés qui font tous ensemble des efforts pour redresser la compagnie : Nous faisons tous partie de ceux qui font des efforts ! Les salariés en grève le 22 février font partie de ceux qui font des efforts !

Cumul 2017, 128 millions d'euros de baisse de masse salariale au sol ! Cela nous rend d'autant plus légitimes pour revendiquer ! Les efforts se font au quotidien, souvent dans la douleur ! Ce qui atteint le moral des salariés, c'est de faire des efforts inconsidérés pour maintenir l'activité de son agence ou du comptoir en aéroport durant des années et apprendre froidement qu'ils seront fermés. C'est voir les orientations stratégiques annoncer l'augmentation de l'externalisation du service clients (SL) ou l'accélération du transfert de l'activité des CRC vers Blueink. C'est voir des lignes basculer à JOON. C'est voir la croissance se faire à l'extérieur d'Air France et ne pas bénéficier à l'emploi Air France. C'est avoir vu partir 14 000 collègues et entendre que cela ne s'arrêtera jamais.

Les mouvements de grève expriment aussi un ras le bol né d'un quotidien difficile. Le traitement des revendications des collègues de la Maintenance démontre, s'il le fallait, les contradictions entre les mots et les actes.

A chaque argument avancé par la Direction,
la meilleure solution reste l'ouverture de négociations.

**Le 22 février a été un succès,
le 23 mars le sera aussi,
sans ouverture de négociations le mouvement va s'intensifier.
Nous n'acceptons pas que la Direction oppose la culpabilisation
aux revendications justifiées des salariés.**

Christophe Malloggi
Secrétaire Général